



Association d'Aéromodélisme asbl, rue Montoyer1/1, 1000 Bruxelles N°entr. 0417988935



Association  
d'AéroModélisme

**Rapport de l'Assemblée Générale Statutaire du 28 janvier 2018**  
**Lieu de la réunion : Mundo Namur, rue Nanon, 98, 5000 Namur à 14H00**

En annexe, powerpoint de présentation, Bilan 2017 et budget 2018.

**Présent :**

Administrateurs : Paulette Halleux, Robert Herzog, Jean-François Lothaire, Jean-Baptiste Gallez (Président de la commission sportive), Bruno Scordo, Francis Floor, Bernard Delhaye, Karl Vaes

Mandatés : Roger Lebrun, Jean-Luc Dufour (secrétaire général, Trésorier),

Mandaté absents : Dieter Beckers

**Clubs représentés :**

Bruxelles capitale :

Cercle aéromodéliste Les Aiglons (1)

Brabant Wallon :

Aéro-club Wavre (2), Club Capitaine Aviateur Luc Mommer (2), Les Jardins du Modélisme (1), Model Club Leuzois - Nivelles (1), modèle club Terre Franche (1), R. C. Air Club "Les Alouettes" (1)

Namur :

AA-E Stirling Memorial (1), Aero Model Club Exocet Rognée (1), Model club de la Meuse (1), Les Accros du Servo (2)

Liège :

Blériot Club Verlaine (1), Centre Aéromodéliste de Pepinster (1), Les Aigles-Battice (2), Club de Modélisme « les Vanneaux » (1), Les Faucheurs de Marguerites (1), Piper Club (1), Royale Petite Aviation Liégeoises (2), Royal Herstal Petite Aviation (2), SAM belgian old Pal's 2010 (0)



Hainaut :

Aero Model Club Eole (2), Assoc. d'aéromod. Sud Hainaut (1), Equipe Acro Belœil (2), Model Club Chaufour (2), Model Club Havay (2), Plain ciel Jurbize (0), Inter club Indoor de Mons (0)

Luxembourg :

Hirondelles Model Club (2), Model Club Famenne (1)

Nombre de voix « club » représentées : 37

Membres effectifs à titre personnel présents :

Audrit André, Awouters Geneviève, Awouters Jean-Pierre, Bossin Patrick, Bourgeois Yves, Delhay Bernard, Dessaucy Luc, Dufour Jean-Luc, Halleux Paulette, Hannuzet Evelyne, Herzog Albert, Lebrun Roger, Liber Robert, Lothaire Jean-François, Wilski Stefan.

Nombre de voix « membre effectif » présents : 16

Membres effectifs à titre personnel représentés : Poignart Jean,

Nombre de voix « membre effectif » représentées : 1 (procuration)

Membres effectifs à titre personnel Absent :

Van Wynsberghe Patrick, Beckers Dieter

Total : 54 votants

### **1. In memoriam**

Une minute de silence est observée en mémoire de nos disparus en 2017 :

Guy Van Pelt (JMN)

Joe Maréchal (CLM)

Gilbert Vanransbeek (CLM)

Philippe Mutsaerts (MCH) – auquel J-F Lothaire rend hommage ;

Michel Caubert (Van.)

Waldémar Adamsky (CRPAL)

Un Membre de l'assemblée demande d'ajouter M. :

Michel Oosters (CLM)

### **2. Approbation du rapport de l'assemblée générale statutaire du 29 janvier 2017**

Le PV est approuvé après les remarques apportées par Robert Liber

« Au point 4, Approbation du rapport de l'AGS du 24 janvier 2016

Au point 15 - la dernière ligne :

Grâce à son intervention et avec l'apport de la région wallonne, la classification « 3 » de son permis a été reconnue par la commune et la taxe de 140€ supprimée.

Au point 6, Rapport du trésorier : bilan des comptes 2016

Ajouter à la suite de la dernière ligne :

Les montants totaux ..... par le montant 86.457,94 € »

Et 5 corrections sont à effectuer dans les totaux des statistiques clubs.

**Remarque :** La structure de présentation sera légèrement différente de celle de l'ordre du jour → Information sur les projets directement suivant les thèmes.

### **3. Rapport d'activités 2017 et projets 2018**

#### **a. Situation administrative**

66 clubs

114 sympathisants

230 juniors

2545 seniors

Soit 2889 affiliés à l'AAM (93 de plus qu'en 2016)

#### **b. Gestion Informatique de l'AAM**

-La nouvelle gestion informatique vue par le secrétaire du Model Club Terre Franche

**Avant :** -début d'année avec les réinscriptions pas évidentes

-gestion du bruit difficile

-encodage compliqué

En résumé, le site était rébarbatif et générateur d'erreurs.

**Maintenant :** -plus convivial

-on obtient plus facilement des réponses

- réinscription plus facile

-Changement d'adresse plus simple

**Bruit :**

-vision globale sur le tableau des mesures de bruit par club ou par membres

-facilement modifiable

-Plus besoin de ré encoder complètement chaque année

## Brevet :

- Plus de papiers, tout est électronique
- Le formulaire est complet et peut servir d'aide-mémoire

En résumé : un grand pas en avant

- utilisable sur un simple smartphone au terrain
- possibilité de déléguer certaines tâches à d'autres membres (ex : gestion bruit, brevets, etc.)
- chaque membre peut avoir accès à ses propres données et les modifier au besoin.

Question de : 1 Jean-Pierre Awouters : Est-il est possible de réduire le format de la carte.

Réponse Micha : Plus de nécessité d'imprimer.

2 Christian Roland : Des explications sur les mails bloqués.

Réponse Micha : Il y a plusieurs causes :

- Le domaine aamodels.be a un passif de blacklist (spam).
  - Certains clients mails comme gmail, hotmail, ... bloque les mails contenant des mots de passe d'identification.
  - Certains membres n'ont pas d'adresse mail renseignée dans leur fiche, donc on sait pas leur envoyer d'identifiant.
  - Le reverse SPF n'est pas validé par certains providers
- Micha rappelle que l'on peut utiliser la page de formulaire contact sur le site de l'AAM et s'engage à répondre rapidement.

Au niveau Agenda :

- Paulette précise que les annonces des événements sont également une vitrine du club :
- Penser aussi à annoncer les concours par les clubs qui les accueillent ;
- Ne pas oublier de renseigner lors d'une annulation :
- Robert demande de faire parvenir les annonces à faire paraître au calendrier "papier" avant mercredi 31-01-2018

## c. Espace aérien

-Edmond Stalpaert nous fait part de son inquiétude à propos de la non connaissance de l'arrêté ministériel et de la circulaire par la majorité des membres.

-Robert Liber demande pour l'immatriculation s'il faut mettre "OO" ou "BEL".

Réponse RH : Le BEL est obligatoire seulement pour les compétitions internationales.

-Geneviève Awouters demande des explications sur la taille de l'immatriculation

Réponse RH : Dans le nouvel arrêté il n'y a pas de taille imposée.

-Christian Roland demande si on doit ou si on peut retirer un brevet d'un membre qui ne serait plus apte à voler seul. Réponse de Paulette : Si cela ne venait pas d'un ou plusieurs responsables de club...qui d'autre pourrait le faire ?

#### **EASA – EMFU**

Robert Herzog présente la situation et les évolutions positives au niveau européen. (Voir powerpoint)

#### **d. Le point sur les brevets**

Un membre de l'assemblée s'étonne que le brevet démo ne serait obligatoire que sur un terrain temporaire et pas sur un terrain reconnu.

Réponse : Bernard explique que voler sur un terrain habituel (club) est une chose, aller voler sur un terrain reconnu MAIS non habituel (autre club) est déjà plus compliqué car on sort de ses habitudes et repères...Alors aller voler dans une école, une place de village avec des objets tel que piquets, arbres, fil électrique...peut être déstabilisant. D'où l'intérêt de rendre le BD obligatoire sur terrain temporaire.

#### **e. Le point sur les mesures de bruit**

Daniel Delizée demande si la carte bruit est toujours d'actualité.

Réponse FF : cette carte est devenue obsolète car elle est remplacée par le document en PDF disponible dans l'application sous la rubrique « documents » de chaque membre.

Un membre du CLM explique la difficulté de conscientiser les membres au problème du bruit.

#### **g. Communication 40e anniversaire de l'AAM**

Robert rappelle qu'il est encore temps de fournir des articles et insiste sur l'importance de le faire.

#### **4. Rapport du trésorier**

Voir tableau ci annexé

#### **5. Rapport des vérificateurs aux comptes**

Les comptes sont déclarés justes par les deux vérificateurs (Bossin Patrick et Gosseries Georges).

#### **6. Décharge aux vérificateurs aux comptes**

Décharge est donné aux vérificateurs par toute l'assemblée

### **7. Décharge aux administrateurs**

Décharge est donné aux administrateurs par toute l'assemblée

### **8. Décharge au trésorier, Jean-Luc Dufour, aux mandatés ...**

Décharge est donné au trésorier et aux mandatés par toute l'assemblée

### **10. Budget 2018**

Voir tableau EXCEL ci-annexé

Voir Tableau au Point 4 rapport trésorier.

### **11. Cotisation 2018**

Sénior : 35 €

Junior : 15 €

Sympathisant : 10 €

Validité 1 mars 2019

### **12. Election d'administrateurs AAM : 2 nouveaux mandats sont à pourvoir**

CA annuellement renouvelable par tiers

Sortant et non rééligible (6 ans) : Paulette Halleux

Sortants et rééligibles : Francis Floor, Jean-Baptiste Gallez

Il faut 28 voix pour être élu (50% + 1)

Candidats : Elu avec :

1. Marc Delannoy 52 voix sur 54
2. Dominique Denis 51 voix sur 54
3. Francis Floor 47 voix sur 54
4. JB Gallez 39 voix sur 54

Les 4 candidats sont élus.

### **13. Election d'administrateurs pour représenter l'AAM au sein de la LBA: min 1 mandat est à pourvoir**

Sortant : Robert Herzog

Peuvent continuer leur mandat : Jean Baptiste Gallez, Paulette Halleux, Karl Vaes

Il faut 28 voix pour être élu (50% + 1)



Candidats : 1. Dominique Denis, élu avec 50 voix sur 54

#### **14. Elections de membres effectifs à titre personnel**

Un mandat est à pourvoir

Candidat(s)

1. Karl Vaes élu avec 49 voix sur 54

#### **15. Nomination de deux vérificateurs aux comptes 2018**

- Patrick Bossin
  - Georges Gosseries
- Réserve :  
Stefan Wilski

#### **16. Tour de Table**

PH remercie tous les membres présents pour leur participation.

Le rapporteur Karl VAES